

## ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2018

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée extraordinaire du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale (ci-après le «RTC»), tenue le 16 novembre 2018, à 8 h 30, au 720, rue des Rocailles, Québec.

Sont présents : Rémy NORMAND, président (par conférence téléphonique)  
Anne CORRIVEAU, vice-présidente (par conférence téléphonique)  
David BEAUCHESNE (par conférence téléphonique)  
Yvan BOURDEAU (par conférence téléphonique)  
Geneviève HAMELIN (par conférence téléphonique)  
Liguori HINSE (par conférence téléphonique)  
Annie SANFAÇON (par conférence téléphonique)  
Marie-Josée SAVARD (par conférence téléphonique)  
Dominique TANGUAY (par conférence téléphonique)  
Patrick VOYER (par conférence téléphonique)

Sont absents : France BILODEAU  
Gaétan PAGEAU

### FORMANT QUORUM

Sont aussi présents : Stéphanie DESCHÊNES, secrétaire générale  
Alain MERCIER, directeur général

#### 1. Adoption de l'ordre du jour

##### Résolution 18-95

*Sur proposition de M<sup>me</sup> Dominique Tanguay, appuyée par M<sup>me</sup> Annie Sanfaçon, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.*

*Adoptée à l'unanimité*

#### 2. Déclaration d'intérêts

Aucune déclaration d'intérêts n'est effectuée par les membres du conseil d'administration concernant les sujets de la présente assemblée.

#### 3. Dossier soumis au conseil d'administration

**DSA-2018-027 Autorisation de dépenses – services professionnels (expertise complémentaire dans le domaine du développement en transport en commun)**

##### Résolution 18-96

*Sur proposition de M. Patrick Voyer, appuyée par M. Liguori Hinse, il est résolu d'autoriser une dépense, dans le cadre de l'attribution d'un contrat visant l'obtention de services professionnels en expertise complémentaire dans le domaine du développement en transport en commun, à intervenir avec Systra Canada inc., d'une somme n'excédant pas 8 762 042 \$, plus les taxes applicables, pour une période de cinq (5) ans, et d'une somme n'excédant pas 3 755 061 \$, plus les taxes applicables, pour l'option de renouvellement d'une période de deux (2) ans qui pourra être exercée par le directeur général, étant entendu que tout contrat attribué, suivant une dépense autorisée en vertu de la présente résolution, sera dûment publié sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), selon les modalités et dans les délais prescrits à la Loi sur les sociétés de transport en commun.*

*Adoptée à l'unanimité*

**DTP-2018-008 Adoption du règlement n° 365 concernant les études et travaux préalables à l'électrification des véhicules**

CONSIDÉRANT que le programme d'immobilisations 2019-2028 prévoit des investissements de 191 M\$ sur 10 ans pour le développement des infrastructures;

CONSIDÉRANT que par sa Politique de mobilité durable – 2030, le gouvernement du Québec prévoit, pour le transport des personnes, financer seulement des véhicules à 100% électriques, et ce, à partir de 2025;

CONSIDÉRANT que des études préliminaires, de faisabilité et d'avant projets ainsi que des travaux préalables, tels essais et projets pilotes concernant l'électrification des véhicules sont requis pour analyser les impacts sur les infrastructures, l'exploitation, les systèmes et les ressources humaines (le « Projet »);

**Résolution 18-97**

*Sur proposition de M<sup>me</sup> Marie-Josée Savard, appuyée par M. David Beauchesne, il est résolu d'adopter le Règlement n° 365 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 5 000 000 \$ concernant les études et travaux préalables à l'électrification des véhicules, le tout, tel que détaillé en annexe du document n° DTP-2018-008 du dossier de la présente assemblée, dont copie est versée au dossier pour faire partie intégrante de la présente résolution, et de le transmettre, pour approbation, au conseil d'agglomération de Québec et au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, les sommes requises étant prévues au budget 2018 et intégrées au service de la dette des années subséquentes.*

*Adoptée à l'unanimité*

**4. Levée de l'assemblée**

*La séance est levée à 9 h.*

---

**Rémy Normand, président**

---

**Stéphanie Deschênes, secrétaire générale**